La France Insoumise et les syndicats : une réorientation qui doit aller beaucoup plus loin



Le 8 février dernier, l'institut La Boétie *(fondation insoumise chargée de l'élaboration théorique) organisait une journée d'étude (colloque) sur les syndicats, intitulée* « Syndicalisme : que faire ? »*. Quatre tables rondes ont permis d'aborder, en présence de dirigeants syndicaux confédéraux de la CGT et de Sud ainsi que de sociologues de l'action collective et du travail, les défis auxquels fait face le syndicalisme, ainsi que les rapports entre LFI et les syndicats. Les prises de positions des intervenant-e-s de LFI, qui étaient certes d'une franchise bienvenue sur certaines impasses, nous ont tout de même semblé mettre en lumière certaines limites de la stratégie de LFI vis-à-vis des syndicats. Après un rapide détour historique sur les rapports de LFI vis-à-vis des directions syndicales, nous insisterons ici sur ces limites, sans aborder l'ensemble des riches échanges de la journée.*

Le tournant « anti-charte d'Amiens » de LFI dans son rapport aux directions syndicales

Fondée en février 2016, la France Insoumise est dès le départ restée fidèle à la conception « amiénoise » des rapports entre partis et syndicats, qui était défendue par Jean-Luc Mélenchon et le Parti de gauche : conformément à une certaine interprétation de la charte d'Amiens de 1906, les partis n'auraient pas à commenter les stratégies et positions adoptées par les confédérations syndicales. LFI était restée silencieuse durant la mobilisation contre la « Loi Travail » au printemps 2016 sur la question de la stratégie des journées d'action « saute-mouton » (espacées dans le temps) dont il paraissait pourtant évident qu'elle menait à la défaite du mouvement. Interrogé par Jean-Jacques Bourdin le 6 juin 2016 à propos de la grève des cheminots, Jean-Luc Mélenchon avait enfoncé le clou : *« j'ai décidé une bonne fois pour toute avec mes amis du Parti de gauche[1] : nous ne nous mêlons pas des stratégies syndicales »*.

C'est à partir de la mobilisation contre les ordonnances Macron d'octobre 2017 que LFI, à travers les prises de position de Jean-Luc Mélenchon, opère un tournant critique vis-à-vis de la stratégie des directions syndicales. La critique du leader de LFI se concentre alors sur le cloisonnement opéré par les confédérations syndicales entre mouvement syndical d'un côté et partis politiques de l'autre, sur le terrain de la mobilisation : *« La forme et la tactique de résistance à la politique du gouvernement ne peut plus rester enfermée dans le "chacun de son côté". Il est plus que temps d'organiser la jonction des efforts entre le mouvement social, associatif et les forces*

politiques de la résistance au coup d'État social. » **[1]** Cette ligne, qui découle de l'objectif de former un « front populaire » qui intégrerait les syndicats, restera l'axe de critique central de LFI vis-à-vis des confédérations syndicales jusqu'à aujourd'hui. C'est en partie sous cet angle qu'Aurélie Trouvé a abordé la discussion lors de la 4e table ronde intitulée « *Luttes politiques, luttes syndicales : quelles perspectives communes ?* » : la députée de LFI a d'abord insisté sur la nécessité pour la « gauche de rupture » d'avoir les syndicats avec elle, y compris parce qu'une fois au pouvoir, elle ne pourrait se passer de la capacité de mobilisation des organisations syndicales pour pouvoir appliquer son programme face au patronat. Plus généralement, les interventions des représentant-e-s de LFI lors du colloque allaient dans le sens de démystifier le principe d'« indépendance » des syndicats vis-à-vis des partis politiques, souvent brandi par les dirigeants syndicaux pour justifier leur refus d'appeler à des actions communes avec les partis. Aurélie Trouvé préfère ainsi parler d'« autonomie des structures » plus que d' « indépendance ». Il ne faut en effet pas confondre l'autonomie des syndicats qui, en tant qu'organisations, doivent prendre leurs propres décisions sans être subordonnées à un parti, et l' « indépendance », souvent associée en partie à un principe de neutralité. Or, les syndicats n'ont nullement à rester neutres**[2]** sur l'orientation des gouvernements, ni donc non plus sur celle des partis qui aspirent à gouverner. Il s'agit également de ne pas masquer artificiellement, d'une part, le fait que l'action et le discours des partis a des conséquences sur celle des syndicats (et inversement), et d'autre part, le fait que les organisations syndicales comptent en leur sein des militants politiques qui y exercent une certaine influence. Clémence Guetté a aussi attaqué sur ce point dès son discours d'ouverture du colloque : *« […] certains continuent d'invoquer la charte d'Amiens de 1906 pour refuser l'unité d'action entre syndicats et partis politiques alors qu'elle défend justement un rôle très politique pour le syndicat ».* Dès lors, le tournant de 2017 est en quelque sorte un tournant « anti-charte d'Amiens », et il est bienvenu : quelle que soit la signification originelle qu'on attribue à ce texte, l'usage qui en est fait aujourd'hui par les bureaucrates syndicaux est bien loin de l'objectif de *« l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste »*[3] assigné aux syndicats par la même charte. Il justifie surtout un certain attentisme vis-à-vis des mobilisations se déroulant en dehors des entreprises et parfois le fait d'écarter en interne la discussion de fond sur leur stratégie de « dialogue social » avec les gouvernements bourgeois.

Une critique qui contourne la question cruciale de la tactique des « journées d'action »

Cet axe de critique venant de LFI est en soi juste et s'est avéré encore plus juste à l'occasion de la dissolution par Emmanuel Macron de l'Assemblée nationale, où les confédérations syndicales se devaient d'intervenir sur le terrain politique en appelant à voter pour le NFP (comme l'ont fait à juste titre la CGT et la FSU) puis à faire barrage au RN aux portes du pouvoir (comme a refusé de le faire notamment FO). Plus généralement, un parti qui se réclame d'une *« gauche de rupture »* ne doit pas s'interdire de critiquer ou d'interpeller publiquement les directions syndicales. À ce

titre, nous ne sommes une fois de plus pas d'accord avec le NPA-L'Anticapitaliste, qui appelle fréquemment de ses vœux la formation d'une « *gauche de combat* » et l'« *unité de la gauche sociale et politique* » (c'est-à-dire, tout comme LFI, la jonction entre partis de gauche et confédérations syndicales), mais qui pointe, sans précision supplémentaire, « *une politique très agressive* [de LFI] *par rapport aux organisations syndicales* »**[4]** comme faisant partie des divergences qu'il a avec LFI.

Néanmoins, LFI met de côté la question cruciale de la tactique des « journées d'action » espacées dans le temps qui mène les mobilisations sociales dans le mur. Même lors de la mobilisation contre la réforme des retraites de 2023, malgré les fenêtres ouvertes en ce sens par certains syndicats et certaines fédérations syndicales, LFI n'avait pas critiqué la tactique des directions syndicales ni pesé en faveur de la préparation d'un plan de bataille permettant la grève générale. Durant ce mouvement, la stratégie de LFI sur le terrain de la mobilisation s'est limitée à une « marche pour les retraites » le samedi 21 janvier, organisée de concert avec les organisations de jeunesse. À aucune des 4 tables rondes du colloque mentionné précédemment n'a été abordée la question de la dynamique interne des mobilisations lorsqu'elles sont dirigées par les directions syndicales. Certes, la grève générale ne se décrète pas (elle se prépare dans une conjoncture particulière qui lui est favorable), mais, inversement, la stratégie des « journées d'action » espacées dans le temps, en épuisant l'énergie des grévistes et en les démoralisant, ne peut qu'aboutir à une défaite, en particulier face à une bourgeoisie radicalisée dont les marges de manœuvre sont bien plus faibles aujourd'hui qu'il y a 50 ans. C'est ce que montrent à l'évidence tous les grands mouvements sociaux des dernières années, notamment contre les réformes des retraites en 2003, 2010 et 2023, pour ne pas parler des luttes sectorielles notamment chez les enseignants ou les cheminots.

Quel rôle pour la classe des travailleur-se-s dans l'« *ère du peuple* » ?

C'est qu'en réalité, la direction de LFI semble faire l'analyse que la lutte des classes au XXI^{e} siècle n'a plus comme fondement l'affrontement capital-travail mené par les travailleur-se-s en tant que producteurs directs mais l'affrontement d'un « peuple » à la recherche de sa souveraineté contre une « oligarchie » : c'est très probablement la raison pour laquelle, lors du colloque du 8 février, les interventions et interpellations de Clémence Guetté et d'Aurélie Trouvé se sont concentrées à la fois sur la question de l'élargissement des mobilisations à des franges de la population moins directement impliquées dans le cœur du processus de production et de circulation des marchandises (jeunesse étudiante, jeunesse des quartiers populaires, chômeurs, paysans…) et sur celle de la diversification des modalités d'action au-delà de la grève sur les lieux de travail (blocages économiques, « manifs sauvages », barrages de péages…).

Lors de la quatrième table ronde, même la question de l'élargissement du champ de

l'action syndicale n'a été abordée par Aurélie Trouvé que sous l'angle de la convergence avec les mouvements écologistes, féministes et antiracistes *en général***[5].** Cette question de la « convergence des luttes », en rapport avec la multiplicité des rapports de domination, est évidemment essentielle. Mais aborder la nécessité d'élargir l'action syndicale seulement sous l'angle de sa convergence avec d'autres mouvements et non sous celui (sur lequel avait insisté Adèle Tellez de la CGT Paris 19e lors de la deuxième table ronde**[6]**) du rôle politique des sections syndicales de base dans la lutte pour la défense des plus opprimé-e-s au sein des lieux de travail, apparaît être une façon de contourner le problème du rôle des travailleur-se-s dans ces luttes. L'approche d'Aurélie Trouvé est tout compte fait cohérente avec l'hypothèse stratégique de LFI théorisée dans *L'Ère du Peuple* de Jean-Luc Mélenchon : la classe « ouvrière » **[7]** n'apparaît alors que comme un acteur parmi d'autres multiples forces constituant le « peuple » (les « 99% »), amené à se mobiliser pour appuyer l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement réformiste ou à constituer le rapport de forces nécessaire à l'application du programme de ce gouvernement. Les syndicats sont alors relégués à un rôle secondaire, mis sur le même plan que tous les autres mouvements et non comme centres organisateurs de la classe qui a la puissance principale pour lutter contre le capitalisme et, à terme, en finir avec ce système.

Centralité stratégique de la classe : LFI ne fera pas l'économie d'une implantation syndicale

Bien sûr, les transformations du monde du travail en France – précarisation des contrats de travail, individualisation des rémunérations et objectifs de performance, multiplication via la sous-traitance des entités juridiques impliquées dans le processus productif et désindustrialisation relative – à l'œuvre depuis les années 1970 et évoquées en partie lors de la première table ronde (intitulée : « *le néolibéralisme sonne-t-il la fin du syndicalisme ?* ») entravent objectivement la mobilisation de masse sur les lieux de travail. Évidemment, cela n'est pas sans effet sur les formes que prend la lutte des classes aujourd'hui, et le mouvement des gilets jaunes en a été une des démonstrations. Nous n'en appelons pas, contrairement à des organisations comme LO, à la posture ouvriériste qui consisterait à n'investir une mobilisation qu'à condition qu'elle ait un caractère purement prolétarien et qu'elle parte du monde du travail, ou qu'elle porte uniquement sur la question de la répartition des richesses. Néanmoins, la classe laborieuse, qui n'a jamais été aussi nombreuse qu'aujourd'hui, garde une *centralité stratégique* : *en dernière instance*, c'est son pouvoir de paralyser l'appareil productif et/ou de se le réapproprier au service de la lutte qui sera le plus déterminant dans l'affrontement face au capital et à l'État, quelles que soient les revendications centrales du mouvement de départ (économiques ou non). Ce pouvoir existe toujours, et pas uniquement dans les branches industrielles ou dans les secteurs touchant directement à l'infrastructure énergétique et routière/ferroviaire du système : travailleur-se-s de la santé, du nettoyage, de l'éducation, de la logistique, éboueur-se-s ont par exemple aussi une capacité de désorganisation sociale comme de politisation de la lutte **[8]**. Par ailleurs, la conflictualité au travail se diversifie bien plus qu'elle ne

décline : débrayages, grèves du zèle, refus d'heures supplémentaire, actions en justice sont par exemple les formes les plus dynamiques du répertoire d'actions de ces dernières années. Quant au recours à la grève, il décline mais persiste là où les syndicats sont les plus présents, bien que de façon plus localisée et donc moins visible**[9]**. Cependant, on ne saurait secondariser ni la centralité stratégique de la classe laborieuse, ni donc la nécessité de la grève et notamment l'objectif politique de la grève générale. Les autres formes de lutte, à elles seules, ne permettent pas la paralysie du pays ou même de secteurs particuliers de l'économie. Au sein du système capitaliste, la puissance de la classe des travailleur-ses ne peut se réaliser pleinement que par l'interruption (par lui-même, de façon consciente) de son travail**[10]**, car c'est la seule source de valeur pour le capital. La difficulté actuelle de déclencher, d'organiser et de faire gagner les grèves et *a fortiori* d'atteindre l'objectif de la grève générale est grande, mais elle est essentiellement politique, subjective. On ne peut donc contourner la recherche et la mise en œuvre de moyens politiques pour y parvenir, qu'il s'agisse des formations et des actions nécessaires à la reconstruction de la conscience de classe en général ou des orientations à défendre dans les diverses mobilisations qui concernent le monde du travail, ce qui passe par la confrontation avec les stratégies perdantes des directions syndicales.

LFI, qui reste aujourd'hui une organisation majoritairement composée de cadres de la fonction publique et de jeunes diplômé-e-s ou étudiant-e-s, ne pourra donc pas faire l'économie d'une politique volontariste d'implantation syndicale, ni d'une élaboration constante sur la stratégie des directions. Les groupes d'action de LFI doivent participer à la reconstruction ou au renforcement de sections syndicales de base sur les lieux de travail, en appuyant chaque travailleur-se qui mène le combat dans son entreprise ou son administration, en se mêlant au jour le jour de la tactique syndicale, et en menant un travail de propagande politique dans ou vers les lieux de travail. Bref, une stratégie d'implantation de long terme pour peser aussi « par en bas » et gagner la confiance des collègues – en plus des prises de parole toujours bienvenues des député-e-s sur les piquets de grève, et des interpellations publiques des dirigeant-e-s, qui doivent être systématisées. C'est en partie par ce biais que LFI pourra transformer l'écho qu'elle a auprès d'une partie des classes populaires sur le plan électoral en une force militante vivante et consistante, capable à la fois de politiser tous les antagonismes qui s'expriment quotidiennement dans la société et de peser sur les orientations prises par les directions syndicales.

Notes de bas de page

[1] – « « Avoir le point » ou pas », Jean-Luc Mélenchon, 31 octobre 2017, [https://melenchon.fr/2017/10/31/avoir-le-point-ou-pas/]

[2] – Il faut noter néanmoins que, dans son intervention à la quatrième table ronde du colloque, Thomas Vacheron, secrétaire confédéral de la CGT a tenu à distinguer « indépendance » de « neutralité » : les syndicats doivent selon lui être « indépendants » de tout parti et de tout gouvernement, mais ne sont pas neutres. Il y

défend néanmoins une conception restreinte de la « non-neutralité » puisqu'il la limite à un objectif d'émancipation en général, contradictoire avec la perspective du RN au pouvoir. Il ajoute par ailleurs : « *on a fait rarement grève pour ou contre un gouvernement* […] *le syndicalisme n'a pas à dire s'il faut ou non censurer* ». De même, sa conception de l'« indépendance » est très large puisque, au-delà de la non-participation à un quelconque gouvernement ou du soutien à un quelconque parti, il y inclut l'absence d'« ingérences » que constitueraient, entre autres, des positionnements pris par des partis politiques sur les stratégies syndicales.

[3] - Expression présente dans la charte d'Amiens. La charte d'Amiens de 1906, qui a permis au syndicalisme français de s'autonomiser du socialisme réformiste et parlementaire en appliquant un principe d'indépendance des syndicats vis-à-vis des partis, assignait en effet au syndicalisme un double objectif : celui de la défense des intérêts et revendications immédiats des travailleurs sur les lieux de travail, et celui de la réorganisation globale de la société via l'expropriation des moyens de production. C'est là la marque de l'influence du syndicalisme révolutionnaire qui combattait une conception du syndicalisme basée uniquement sur la négociation des conditions d'exploitation avec le patronat.

[4] - Intervention d'Antoine Larrache, membre de la direction du NPA-L'Anticapitaliste lors d'un débat avec Aurélie Trouvé à l'université d'été du NPA-L'Anticapitaliste en août 2024. A visionner ici : https://www.youtube.com/watch?v=zb7orTeg8U4&list=PLn18G_o1gaSsXBs2yXdsKlJvR9UTMVLVQ&index=11

[5] Aurélie Trouvé, lors de la 4e table ronde : « *le conflit capital-travail est de moins en moins le rapport de domination essentiel qui organise tout dans le capitalisme […] et donc ça veut dire qu'il y aussi les mouvements climats […], tous les mouvements antiracistes […], les mouvements féministes […] sont fondamentaux dans la résistance […] pour la France Insoumise, les mouvements sociaux ne se résument pas au mouvement syndical : il faut donc qu'on arrive aussi à conforter, à appuyer tous ces mouvements-là, à porter ces luttes-là à notre façon, ce que moi j'ai appelé à un moment le "bloc arc-en-ciel"* ».

[6] Table ronde intitulée : « Nouvelles pratiques de lutte et renouvellement du syndicalisme ».

[7] Nous mettons ici les guillemets au sens où nous y incluons bien entendu les travailleur/se-s des services. Contrairement à sa traduction en allemand ou en anglais, cette catégorie de « classe ouvrière » utilisée en langue française souffre d'une connotation industrielle, alors qu'elle désigne en fait l'ensemble des salariés exécutants et n'ayant que leur force de travail pour vivre, qu'ils soient ouvriers (industrie) ou employés (service), et que leur force de travail soit manuelle et/ou intellectuelle.

[8] La longue grève des femmes de chambre d'Ibis Batignolles de juillet 2019 à mai

2021 a été par exemple tout du long traversée par des enjeux à la fois féministes et antiracistes, les grévistes thématisant tous les aspects de leur vie sociale et professionnelle.

[9] Voir Baptiste Giraud et Etienne Penissat, « Grèves et conflictualité au travail en France (1) – Les conflits sont-ils devenus plus rares et plus violents ? », *Contretemps,* 23 avril 2022.

[10] À terme, cette puissance se réalisera aussi dans sa capacité à réorganiser les bases de la production et des échanges.

Lien vers les enregistrements vidéo des tables rondes du colloque « Syndicalisme : que faire ? » de l'Institut La Boétie :

https://www.youtube.com/playlist?list=PLXmNPgcneFMHYW3OwsUiYh6vtAmDzVsOH

Rémi Grumel, le 3 mars 2025